

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)**

**MEMOIRE DE MAITRISE ES - SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
(S.T.A.P.S.)**

THEME:

**NIVEAU DE QUALIFICATION DES ENTRAINEURS
QUI OPERENT DANS LES ECOLES
DE FOOTBALL POUR LE DEVELOPEMET A LA
BASE**

Présenté et soutenu par :

Alioune SENE

Sous la Direction de :

**Mr . Birane Cissé THIAM
Professeur à l'INSEPS**

Année universitaire 2007-2008

TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION</i>	3
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE	6
CHAPITRE II : REVUE DE LITTERATURE.....	8
II.1. LES APS et leur introduction dans l'éducation.....	8
II.1.1. Les activités physiques de maintien	8
II.1.2. Les activités physiques de loisir.	9
II.1.3. Le sport de compétition	10
II.2. L'importance de la pratique des APS pour l'Individu.....	11
• Au plan intellectuel.....	11
• Au plan affectif.....	11
• Au plan moral	12
• Au plan sanitaire	12
• Au plan physique	13
• Au plan symbolique.....	13
• Au plan éducatif :	14
II.3. Les fonctions sociales du sport.....	14
II.4. Importance du sport dans la société.....	15
II.5. Les instructions officielles.....	16
II.6. Historique et Organisation des APS dans l'Education	16
II.7. Les activités physiques et sportives à l'Université.....	19
II.7.1. Le Service de l'Animation Culturelle et Sportive (SACS).....	21
II.7.2. Le Dakar Université Club (DUC).....	22
II.8. Synthèse de la revue de littérature	24
Chapitre III : METHODOLOGIE	26
III.1. Cadre de l'enquête.....	26
III.2. La collecte des données.....	26
III.3. L'administration du questionnaire fermé	27
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS	28
CONCLUSION :	42
RECOMMANDATIONS :	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	45

INTRODUCTION

L'histoire nous révèle qu'aussi loin que l'on remonte dans le temps, on découvre des traces et des vestiges qui attestent de la permanence d'activités physiques chez l'homme.

En effet, toutes les cultures possèdent dans le domaine corporel une tradition ludique lointaine reflétée par les peintures et les monuments que le temps a épargnés (Notes de cours en histoire de l'EPS 2007).

Les rapports historiques nous montrent que l'activité physique et sportive a traversé différents courants, tous inscrits dans une évolution de société.

Notre société à l'aube du troisième millénaire, n'est-elle pas en pleine évolution ?

Cependant les activités sont passées par toute une série de transformations en relation avec l'histoire sociale, l'évolution des mentalités et les progrès de la technologie. Ces progrès qui ont permis de découvrir l'utilité et l'importance des mouvements corporels qui sont engagés dans l'éducation initiale des enfants et des adolescents Chantelat, (1996).

L'observation des groupes de jeunes n'est pas tout à fait une observation de type anthropologique dans la mesure où elle n'appréhende pas les comportements des hommes comme un « fait social total ». En effet, les entretiens et observations ne permettent pas de construire le sens global de l'existence de ces jeunes, car les relations entre les pratiques sportives et les autres activités n'ont été que faiblement abordées Chantelat, Camy, Fodimbi, (1996).

Aujourd'hui, les APS sont envisagées comme un des moyens essentiels de l'épanouissement de l'homme parce que s'adressant à sa totalité à travers ses composantes biologiques, cognitives, sociales et affectives.

Selon la Charte Internationale de l'Education Physique et du Sport « tout humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport, qui sont indispensables à l'épanouissement de la personnalité ».

Cette déclaration est révélatrice de la place que la société moderne accorde aux activités physiques et sportives dans le processus de développement de tout individu.

Nous constatons qu'en dépit de la place et de l'importance reconnue aux APS son enseignement, sa prise en compte dans le système d'enseignement supérieur sénégalais posent problème. Ceci est repérable par son absence dans les emplois du temps à ce niveau d'enseignement qui offre peu d'opportunités à une pratique, même libre des étudiants. C'est dans cette optique que Diouf 1995 s'est soucié de rechercher les facteurs empêchant l'intégration effective de l'EPS, sa prise en charge dans le système universitaire.

Au regard des avantages et de l'importance des APS dans le développement intellectuel de la jeunesse en général et des étudiants en particulier dans le domaine de l'éducation physique et sportive, l'Etat n'a pas manqué de se prémunir d'Instructions Officielles pour permettre une meilleur prise en compte de cette discipline à tous les niveaux d'enseignement.

Pour l'enseignement supérieur, le décret numéro 73-896 du 1^{er} octobre 1973 prévoit que les mercredis après-midi soient consacrés aux compétitions organisées par l'Union des Associations Sportives, Scolaires et Universitaires qui est une véritable fédération pluridisciplinaire dont les buts et les attributs sont fixés par le décret 71-765 du 12 juillet 1971 portant réglementation des activités sportives scolaires et universitaires.

L'objectif de notre étude est de connaître l'avis des étudiants de l'UCAD sur ces activités sportives, à travers leur pratique, l'idée qu'ils se font des effets de ces activités sportives et des aménagements horaires qu'ils souhaitent afin de mieux bénéficier de ces activités.

D'une manière plus spécifique, nous voulons mettre en évidence les préoccupations de la population estudiantine en matière de sport, mais aussi et surtout répertorier les différents atouts des étudiants dans ce domaine.

En outre, il s'agit d'avoir un aperçu sur les activités physiques pratiquées par les étudiants, leurs diversités et l'importance accordée à celles-ci.

Nous voulons aussi contribuer à partir des résultats obtenus donner aux étudiants un cadre de vie qui permet un épanouissement aussi bien sur le plan sanitaire que social, condition fondamentale pour une réussite dans leurs études.

En somme, il s'agit de savoir l'importance des activités physiques et sportives dans le système éducatif en général et universitaires en particulier qu'une enquête est faite pour voir s'ils sont conscients des bienfaits de la pratique des APS. Pour cela nous, nous proposons dans notre étude de faire dans un premier temps la revue de littérature sur les APS comme facteur important pour l'individu sur le plan physique, intellectuel, moral, affectif, social et sanitaire, mais aussi de montrer les différents types de sports qui sont pratiqués à l'UCAD. Dans un deuxième temps nous exposerons la méthodologie de la recherche puis la présentation et le commentaire des résultats de l'enquête et de terminer par la conclusion et les recommandations.

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

L'activité physique est inhérente à l'aspiration humaine. Pendant longtemps, l'homme a toujours eu le désir de s'épanouir après s'être débarrassé de ses préoccupations socioprofessionnelles.

Ainsi, si on remonte au passé, on constate que l'homme devait sa sécurité et sa survie aux aptitudes physiques, car il s'agissait de chasser, de pêcher et de cueillir pour pouvoir subvenir aux besoins biologiques.

Dans la Grèce antique, la pratique des activités physiques faisait l'objet d'un idéal consistant à défendre la cité et à parer à une éventuelle dégénérescence physique.

De nos jours, les activités physiques et sportives connaissent un essor remarquable et constituent un fait social de grande envergure.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, cadre de notre étude, connue pour être un temple du savoir, haut lieu de la connaissance, est devenue le lieu de pratique intense des activités physiques et sportives pour bon nombre d'étudiants.

Cependant, si l'accent est mis sur la formation intellectuelle et morale, la pratique sportive semble être reléguée au second plan dans le système universitaire. En effet, elle ne semble pas connaître sa pleine mesure. Vu le nombre d'inscrits à l'UCAD, le nombre de pratiquants sportifs ne semble pas suffisant.

Quels seraient les raisons et facteurs qui seraient à l'origine de cette faible participation des étudiants au sport à l'UCAD ?

C'est pour répondre à ces interrogations que nous avons choisi notre sujet de recherche qui s'intitule : Réflexion sur la pratique des activités Physiques et sportives a l'UCAD ; état des lieux et recommandations.

C'est ainsi que nous nous sommes posés certaines questions, pour entamer notre recherche.

- Les étudiants de l'UCAD pratiquent-ils des activités physiques et sportives ?
- Quels sont les étudiants qui pratiquent des APS ?
- Pourquoi le font-ils ?
- Quelles finalités visent-ils dans cette pratique ?
- Ne faudrait-il pas l'intégrer dans le système universitaire ?

CHAPITRE II : REVUE DE LITTÉRATURE

II.1. LES APS et leur introduction dans l'éducation.

Les pratiques physiques sont multiples et diverses. Plusieurs classifications sont aujourd'hui possibles dans le domaine des APS. Mais pour les besoins de notre étude nous envisageons les APS sous forme d'AP d'entretien, d'AP de loisir et le sport de compétition.

II.1.1. Les activités physiques de maintien

Toute activité qui permet de maintenir ou d'améliorer un certain état physique, une certaine forme de bien-être prend l'appellation d'activité physique de maintien ou d'entretien.

Diverses formes de pratiques sont utilisées aux fins d'avoir une bonne santé.

Selon NDIONE (2000) il s'agit, entre autres, du jogging, de la marche et de l'aérobic (gymnastique de maintien ou d'entretien). Dans ce sens, on parle alors de disponibilité motrice ou psychomotrice, de compensation par rapport à l'effet nocif de la sédentarité.

Tandis que la gymnastique sportive regroupe un ensemble de disciplines comme les agrès et la gymnastique au sol, laquelle sélectionne des exercices avec ou sans engin, exécuté le plus souvent avec un support musical.

Les pratiques d'entretien contribuent, d'une manière générale, au maintien et l'amélioration de la santé globale aux plans physique, moral, intellectuel en réduisant l'impact du stress dû le plus souvent aux études, en diminuant le niveau d'anxiété et dépression, en augmentant l'estime de soi et la confiance en soi et, par voie de conséquence, à acquérir un meilleur équilibre physique, psychologique, et émotionnel.

Ces pratiques, à dominante physique, relationnelle, mentale ou expressive, se réalisent en salle ou en plein air.

Toutes ses dimensions du champ des activités physiques et sportives, aussi diverses soient-elles revêtent une importance capitale, puisqu'elles contribuent pleinement à l'éducation et à l'épanouissement intégral de la personne.

II.1.2. Les activités physiques de loisir.

C'est un fait pleinement évident que les APS se sont développées avec la croissance des loisirs à l'ère de la civilisation industrielle. Et il faut noter que chaque nouvelle conquête de loisir se traduit par la montée d'une activité physique.

Par exemple le ski avec les vacances d'hiver, la voile avec celles d'été, l'équitation avec les loisirs de fin de semaine. Les APS et les loisirs entretiennent aussi une certaine réciprocité. Les activités physiques de loisir occupent aujourd'hui une place importante dans la société contemporaine. DUMAZEDIER (1962) distingue dans son analyse des activités de loisir trois fonctions :

- une fonction de délasserement.
- une fonction de divertissement.
- une fonction de développement de la personnalité.

Selon lui, le délasserement renvoie à la restauration et à la récupération des énergies que l'on peut constater dans les activités de détente comme la chasse, la pêche sportive, le ping-pong, la nage. Ces activités physiques comme le soulignent MAGNANE 1964 permettent de nier la fatigue et de préserver l'intégrité et l'équilibre entre le physique et le mental.

En effet, les APS permettent à l'individu de rompre avec la monotonie par le biais d'activités variées, riches de changement et attrayantes. En ce qui concerne la fonction de développement de la personnalité DUMAZEDIER (1962) précise qu'elle délivre des automatismes de la pensée et l'action quotidienne.

Elle permet une participation plus large, plus libre et une culture plus efficace du corps de la sensibilité de la raison et favorise un plein épanouissement de l'individu dans le milieu où il évolue.

Les APS, grâce à leurs aspects éducatifs de formation et d'intégration sociale remplissent cette fonction. L'étude de ces trois fonctions nous permet de voir la place importante prise par les APS dans le programme des loisirs.

II.1.3. Le sport de compétition

Selon Guay (1993) le sport dans le sens spécifique du terme : est une activité physique compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu, selon des règles écrites et un esprit fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté :

Le sport ne sollicite pas seulement une grande force physique mais mobilise la personne dans son entité. Il nécessite une capacité à se surpasser à vaincre l'adversaire, à soutenir l'attention et à donner harmonie et précision au geste, le tout devant contribuer à la réalisation de meilleures performances.

En parlant de performance, il convient de noter que son acquisition requiert de la disponibilité pour une régularité dans la pratique, de l'amour envers la discipline et de la volonté pour mieux faire.

Les pratiques sportives peuvent être individuelles ou collectives. L'essentiel est que le participant se trouve face à un adversaire, un obstacle, avec ou sans partenaires, et où il cherche à atteindre les plus hautes performances permises par la nature humaine.

II.2. L'importance de la pratique des APS pour l'Individu

• **Au plan intellectuel**

La contribution des Activités Physiques et Sportives dans ce domaine semble importante du fait que lors de la pratique les deux hémisphères du cerveau sont sollicités. Ceci permet d'assimiler des connaissances théoriques et pratiques, de développer des habitudes générales et spécifiques sur le plan psychomoteur.

Voilà pourquoi Le Boulch (1995) dit que « l'activité physique permet l'évaluation des trajectoires et des déplacements d'estimer des vitesses et des allures, de vivre des simultanités et des successions, de détecter des signaux et des informations reçues ». Par ailleurs, Cruise (1996) dira que « la pratique des activités physiques et sportives développe des savoir faire, des habiletés, des comportements dont le processus d'apprentissage est relativement semblable à celui de l'acquisition d'une gamme d'activités mentales ». C'est dire que l'activité physique permet à l'étudiant d'asseoir une bonne capacité d'apprentissage, de compréhension et de mémorisation des cours dispensés dans les matières dites intellectuelles.

• **Au plan affectif**

Selon Cruise, (1996) l'influence des APS sur le plan affectif de la personne s'explique par le fait que celles-ci aident à augmenter l'estime de soi, à améliorer son image corporelle, à ressentir du plaisir dans la pratique de sorte à rendre meilleure la qualité de vie de l'individu.

Ainsi, la personne physiquement active se détend, se repose et se distrait plus, gère mieux son stress et est mieux préparée à faire face aux tensions ou aux urgences lorsqu'elles se présentent ou s'accumulent, plus facilement contre l'isolement et la solitude.

- **Au plan moral**

La morale propose un mode de vie qui consiste à faire ce qui est jugé comme bien et à éviter ce qui est perçu comme mal. L'activité physique et sportive, en soi est une école de formation unique sur le plan de la dimension morale parce qu'elle véhicule de façon concrète et à travers une épithète particulière, cette manière de vivre avec soi et les autres. Selon Diène (2002), elle permet de prendre conscience du fait que certaines habitudes de vie ou certaines façons d'agir, peuvent avoir des conséquences saines ou malsaines sur la santé, leur qualité de vie ainsi que celle des personnes situées dans leur environnement. Ajoutant à cela, la valorisation de la franchise, ne pas avoir recours à la tricherie ou à des moyens illégaux, à s'opposer à l'adversaire tout en le respectant comme être humain et sans oublier le respect des règlements, le développement de la conscience sociale, l'honnêteté, la courtoisie et enfin protéger et respecter l'environnement humain et physique.

- **Au plan sanitaire**

La pratique des APS peut avoir de répercussions bénéfiques sur la santé de l'individu. Le maintien et l'amélioration de celle-ci nécessitent que l'on prévienne certaines maladies et blessures que l'on acquiert à un certain niveau de bien-être physique, mental et social. Les APS participent donc de façon importante et significative à atteindre ces objectifs.

Selon Cruise (1996) le fait d'être physiquement actif à un effet à la fois préventif et curatif sur diverses maladies telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'obésité, le cancer, la faiblesse musculaire et articulaire, les maladies psychosomatiques qui sont le plus souvent dues à la sédentarité. L'activité physique régulière réduit le risque de leur apparition, atténue leur gravité et accélère le processus de convalescence.

- **Au plan physique**

D'après Baillet des enquêtes anthropométriques et cliniques effectuées dans des populations sportives ont engendré l'idée selon laquelle la pratique sportive a des effets physiques, physiologiques et moraux. Cette idée que le sport est bénéfique pour la santé, aujourd'hui communément partagée, résulte d'un long travail dont l'objectif était d'associer l'effort physique et le bien, en démontrant scientifiquement ce lien. En effet, des médecins, et biologistes et Baillet, (2001) ont montré le bienfait des exercices physiques sur les fonctions physiologiques au tournant XIX^{ème}-XX^{ème} siècle. Ce résultat a débouché sur une réflexion des scientifiques, selon qui, le sport peut entretenir une sensation de bien être et agir sur des caractéristiques morphologiques et physiologiques des individus. Ensuite au cours des années 1950-1960 avec le développement de l'épidémiologie anglo-saxonne, l'hypothèse selon laquelle les sportifs sont moins malades et ont une espérance de vie plus longue que les non sportifs à été reprise. Ces enquêtes médico-sociales et psychosociales, imprégnées par l'idée que le sport est bienfaisant pour la santé, parviennent difficilement à isoler un effet de l'activité sportive matériellement mesurable sur l'organisme, et ont des résultats variables au cours du temps.

- **Au plan symbolique**

Selon Baillet (2001) les fonctions des pratiques sportives ne sont pas seulement physiques, mais également symboliques. En effet, le sport qui peut incarner la réussite dans tous les domaines, tant professionnel, esthétique, que sexuel. Ces héros sportifs fournissent des modèles d'identification à des publics de jeunes. Ils peuvent non seulement procurer, auprès de certains, un modèle d'ascension sociale, entraîner une reconversion pour les enfants des milieux favorisés en échec scolaire, ou permettre de penser un destin commun, pour des populations en voie d'intégrations dans un groupe ou une société, tels les immigrés aux états unis.

- **Au plan éducatif :**

L'utilisation des APS à des fins éducatives n'est pas nouvelle.

Dans l'antiquité grecque, les spartiates notamment, avaient réservé une place importante aux activités physiques dans la formation des jeunes. Au Moyen Age et à la renaissance, sous l'influence du christianisme, on assiste à une augmentation des exercices physiques dans le système éducatif.

En grande Bretagne dès le XIX^{ème} siècle, les pratiques physiques constituent une pièce maîtresse dans le système éducatif avec Thomas Arnold, prenant la direction de la « public- school » de Rugby.

Les APS participent à l'éducation de l'enfant. Elles lui permettent d'être volontariste. Elles cultivent en lui les valeurs de dépassement, de maîtrise de soi et lui procure la joie d'agir, de vivre et d'avoir le goût de la décision, de la lutte et contribuent à la formation de sa personnalité et participe à sa socialisation.

Les APS permettent également d'intégrer les valeurs et les modèles culturels d'une société. Et selon Coubertin la première caractéristique de l'olympisme ancien aussi bien que l'olympisme moderne, c'est d'être une religion. En ciselant son corps par l'exercice comme le fait un sculpteur d'une statue, l'athlète moderne exalte sa patrie, sa race, son drapeau.

Les pratiques physiques apparaissent ainsi comme un élément essentiel dans l'éducation de l'individu en vue d'une meilleure intégration de celui-ci dans le milieu où se déroule son existence.

II.3. Les fonctions sociales du sport

De nombreux sociologues français et américains, spécialistes du sport ont étudié les fonctions du sport. Le chercheur Bouet (1968) s'est penché sur ce sujet et il discerne les fonctions propres des rôles joués par le sport. Il distingue huit fonctions : de dépassement, agonal, hédonique, hygiénique, de relations

interpersonnelles, de loisir, esthétique, de spectacle et trois rôles : ludique éducatif et militaire.

Brohm (1976) qui présente une critique radicale de la compétition sportive met en valeur les fonctions sociopolitiques du sport notamment la stabilisation du système capitaliste et met en exergue sa fonction psychologique de masse. Pociello (1981) décèle quatre fonctions du sport : éducative, intégrative, ludique et communicationnelle. Enfin des sociologues américains estiment que le sport comporte cinq fonctions : une fonction socio émotionnelle d'intégration de mobilité sociale politique et de socialisation.

II.4. Importance du sport dans la société.

Selon Dumazedier (1962) les APS jouent un rôle important dans la société sur le plan économique, sociale et culturel.

Sur le plan économique : les APS sont productrices et consommatrices de biens et services à travers d'une part la construction d'hôtels, de parcours sportifs de golfs, de piscines et d'autre part par le développement des agences de tourisme, des équipements récréatifs, l'existence même d'un corps de métiers animateurs sportifs, hôtesse, etc.

Sur le plan social : les pratiques sportives participent au processus de socialisation de l'individu dans la mesure où elles constituent des cadres de convivialités et de rencontres sociales. Elles permettent à l'individu d'intérioriser les règles, lois, les coutumes et les normes d'une société et permettent également de consolider la solidarité entre les groupes sociaux.

Sur le plan culturel : les activités physiques et sportives permettent de connaître, de découvrir d'autres choses. Les pratiques sportives sont aujourd'hui signe de richesse culturelle, elles sont également le plus souvent le signe d'appartenance à une société bien déterminée.

Sur le plan politique

Selon Baillet (2001) les fonctions politiques du sport ont été examinées en Europe par les sociologues marxistes. Ces derniers considèrent que le sport atténue les tensions et conflits sociaux et joue un rôle de dérivation de la violence. Le sport dans toutes ses formes intéresse l'opinion publique et le pouvoir politique qui tentent de se rallier en associant son image à celle des champions en s'appropriant de leur exploit.

II.5. Les instructions officielles

La teneur des instructions officielles tente de répondre aux recommandations de la loi d'orientation de l'éducation nationale de juin 1971. Dans ce cadre, le décret 73-896 du 1^{er} octobre 1973 stipule d'abord dans son article premier que l'enseignement des APS est obligatoire dans toutes les classes de l'enseignement moyen et secondaire général et technique, ainsi que dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, les dispositions du même décret préconisent que l'après midi du mercredi soit d'une part réservé aux compétitions organisées par l'UASSU et d'autre part, la libération d'une demi journée supplémentaire réservée par le doyen de chaque faculté aux APS afin qu'elles puissent être pratiquées par les étudiants qui ne sont pas concernés par les compétitions du mercredi.

II.6. Historique et Organisation des APS dans l'Education

- **Dans le système éducatif en générale**

L'implantation des APS dans l'éducation ne s'est pas faite sans difficulté du fait qu'on ne leur reconnaissait aucune utilité dans la formation de la personne. C'est-à-dire que celles-ci, pour la société, n'avaient pas de caractère éducatif. A ce propos Ulman (1989) disait que « pour peu répandus qu'aient été au Moyen Age jeux et exercices physiques, il est essentiel de noter qu'ils n'avaient

rien à voir avec l'éducation, ni même avec l'école. Au contraire, les collèges et universités ne laissaient nulle place aux récréations ».

Diversement appréhendées, les pratiques physiques vont évoluer et progressivement changer les mentalités, favorisant ainsi leur institutionnalisation dans l'éducation, et ceci grâce à de nouvelles idées qui ont été véhiculées au sujet de leurs finalités et ce, sous l'influence de philosophes tels que J.J.ROUSSEAU.

Par la suite, l'essor du phénomène sportif constitue un élément fondamental dans cette éducation. Son développement exponentiel influe sur l'éducation physique : dans l'enseignement de celle-ci, la leçon devient une réelle expansion et une diversité de pratiques qui s'étendirent jusque dans les universités.

En 1923 à Rugby, un étudiant en théologie, William Webb Ellis invente le jeu du ballon ovale que les anglais appelèrent bientôt football- rugby en souvenir de la ville qui le vit naître.

A partir de ce moment, le sport à l'école se développe très vite avec Thomas Arnold, directeur du collège de Rugby. L'innovation d'Arnold consistait en fait à laisser une grande liberté aux élèves qui pouvaient s'organiser selon leur propre initiative, permettant de développer les jeux sportifs. Cependant, il s'employait à préciser les règles et à supprimer la brutalité.

L'expérience de Rugby s'étendit dans les autres écoles et universités malgré les critiques de certains pédagogues qui craignaient que le temps consacré aux exercices physiques ne soit préjudiciable aux études. Le phénomène se propagea et s'étendit jusqu'à la France qui, s'inspirant du courant anglais, promet la pratique des APS dans l'enseignement primaire et secondaire par le biais de l'EPS de même dans l'enseignement supérieur.

Cadre d'une plus grande liberté, l'université ne prévoit pas un enseignement obligatoire de l'EPS. Les APS, par contre, y trouvent leur place. Chaque

étudiant désireux de s'y adonner choisit une ou plusieurs forme (s) d'APS en vue de son loisir personnel, de sa détente, de son mieux être physique et mental, ou de sa participation à des compétitions sportives. Tout dépend de ses objectifs de ce qu'il recherche à travers la pratique des dites activités.

Dans cette perspective des associations des clubs universitaires virent le jour ; En France le premier club a été le Racing Club de Paris créé en 1882 par des étudiants. Ensuite le désir de vouloir organiser des compétitions sportives à l'université était à l'origine de la création l'office du sport universitaire et scolaire (OSUS). La rupture entre milieu scolaire et universitaire donne naissance à l'ASSU (l'Association du Sport Scolaire et Universitaire) qui devient d'abord la fédération du sport universitaire et ensuite l'union, du sport scolaire et universitaire (UNSS). Celle-ci intègre la fédération internationale du sport universitaire (FISU). Elle sera chargée de promouvoir et d'organiser des compétitions sportives pour les étudiants, les élèves des universités et des établissements secondaires.

L'étudiant se trouvant dans l'impossibilité de pratiquer le sport de compétition pouvait, en fonction du degré de sa motivation, s'adonner à une activité physique de son choix individuellement ou collectivement. Dans ce même ordre d'idée les établissements de l'enseignement supérieur disposent de services de sport animés par des enseignants d'EPS. Cette voie est suivie par les nouveaux pays indépendants dont le Sénégal.

- **Dans le système éducatif sénégalais**

En Afrique et plus particulièrement au Sénégal, la pratique des APS sous sa forme actuelle s'est en fait réalisée pendant la colonisation. Assurée d'abord par les militaires puis les missionnaires et visant entre autres objectifs la formation d'hommes robustes, ces pratiques furent par la suite introduites dans le système scolaire. Ce faisant, elles marquent une réelle volonté politique de promouvoir

l'enseignement de l'EPS du fait de son rôle important dans la formation physique, civique et morale de la jeunesse.

Au niveau des établissements d'enseignement secondaire de l'Afrique occidentale française (AOF), les leçons d'EPS étaient données par des professeurs et des maîtres qualifiés détachés de la métropole. L'insuffisance de leur effectif fût à l'origine de la création du centre fédérale de la jeunesse et des sports à Dakar en 1952 sous la direction de deux maîtres et d'un professeur.

L'apparition du concept d'APS à la fin des années 60 avec toutes les valeurs qu'on lui reconnaît, qui coïncidait avec l'octroi des indépendances, est aussi la preuve d'une réelle volonté de l'Etat du Sénégal de mieux prendre en considération la pratique des APS dans tous les niveaux d'enseignement. Pour ces objectifs, il a pris des dispositions adéquates matérialisées par l'élaboration des textes officiels.

Dans cette même lancée, et en vue d'une meilleure application des consignes surnommées, la loi 84-5 portant la charte du sport a été promulguée. Elle est l'expression la plus achevée de la politique nationale actuelle en matière d'EPS. Dans son article 2, chapitre 1^{er}, cette loi considère l'EPS comme facteur d'éducation, d'hygiène corporelle et de santé de la jeunesse.

En dehors de ces instructions, il faut noter que la création du CNEPS de Thiès en 1960, et plutard celle de l'INSEPS de Dakar en 1977 a été un atout majeur dans la quête d'une meilleure promotion de l'enseignement des APS dans le système éducatif ainsi doté d'un personnel qualifié par la formation des cadres compétents (professeurs et maîtres d'EPS).

II.7. Les activités physiques et sportives à l'Université

Notre étude s'intitule « Réflexion sur les activités physiques et sportives à l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar ; état des lieux et recommandations».

En effet l'UCAD a été créée le 14 février 1957. Toutefois, c'est en 1959, plus

précisément en décembre quelle a été inaugurée.

D'abord, l'université a porté le nom de « université de Dakar ». C'est le 03 mars 1987 qu'elle est baptisée « université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) ».

L'UCAD s'étend sur un vaste campus de 75 hectares situé en bordure de l'océan atlantique dans le quartier résidentiel de Fann à cinq (5) kilomètres au Nord-Est du centre ville.

A l'heure actuelle, l'UCAD demeure la plus importante structure d'enseignement supérieur du Sénégal. Elle est composée de cinq (5) facultés : des sciences économiques et gestion, des sciences et techniques, de médecine, pharmacie et d'odontostomatologie, des sciences juridiques et politiques et de la faculté des lettres et sciences humaines. Elle compte également plusieurs écoles et instituts d'enseignement supérieur de recherche dont l'ENS, l'INSEPS, l'EBAD, l'ESP, le CESTI etc., ainsi que l'Ecole Inter Etats des Sciences et Médecines Vétérinaires.

En dépit des conditions d'études précaires liées à l'insuffisance des infrastructures (amphithéâtres, salles de classe, laboratoires et matériels sportifs, etc.) et d'ouvrages pour faire des recherches, l'effectif des étudiants ne cesse d'augmenter créant de nombreux problèmes qui imposent la création de nouvelles infrastructures pour mieux palier la pléthore d'effectifs ainsi que l'augmentation des enseignants. Cette population est composée de sénégalais dans sa plus grande majorité mais aussi de plusieurs autres nationalités généralement africaines.

Cependant il se pose des problèmes d'ordre structurel liés à une faiblesse de la recherche et de la baisse de la qualité de l'enseignement. Il faut aussi noter l'influence de la politique dans la gestion de l'université au grand dam des critères scientifiques. Ce qui crée une dynamique d'instabilité et de tension en raison surtout de l'activisme des étudiants.

Le sport de masse

C'est le sport le plus pratiqué par les étudiants pour leur détente et pour leur entretien personnel. Il est géré par le service des sports de l'université. Ce dernier est rattaché au Rectorat.

Le sport de compétition

Il s'agit généralement des quatre sports collectifs traditionnels : le football, le basket-ball, le hand-ball et le volley-ball. Selon le chef du bureau des sports, le rugby est en phase d'instauration.

En dehors de ces sports collectifs il y'a les sports individuels comme l'athlétisme, la natation, le tennis de table et les arts martiaux.

Parmi ces compétitions on peut noter les inter-facultés, les compétitions nationales comme le FENSU et les compétitions internationales. A coté de cela il y'a l'UASSU qui est géré par le service des sports de l'université.

Il y'a ensuite le sport d'élite qui est le sport de haute compétition. Il est représenté par le DUC.

En dehors de ces compétitions, on note une innovation de taille constituée par les compétitions inter-régions dont la première édition s'est jouée au cours de la présente année 2008. Par ailleurs, on note la présence de la lutte qui a investi le milieu universitaire ces deux dernières années avec les tournois organisés pour une meilleure promotion de la culture par le sport.

II.7.1. Le Service de l'Animation Culturelle et Sportive (SACS)

Ce service comme son nom l'indique par delà sa mission vise des objectifs déterminés à travers ces différentes activités.

En cela il apprécie le concours de certaines structures extérieures au COUD avec lesquelles il entretient des relations profondes.

- **Mission et Objectifs :**

Le SACS a pour mission d'organiser des activités culturelles et sportives pour les étudiants bénéficiaires des œuvres.

Il a pour objectif l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants en organisant ou en créant les conditions favorables à leur épanouissement. Pour mener à bien sa mission, le SACS collabore avec le DUC qui se focalise sur les différentes activités sportives au sein de la cité estudiantine

II.7.2. Le Dakar Université Club (DUC)

Le Dakar Université Club (DUC), fondé à Dakar en 1953 est une association universitaire sportive et culturelle pluridisciplinaire ouverte aux scolaires et civils.

Le DUC est épaulé par le COUD, mais ce dernier ne gère pas le club. Il a pour but :

- de former des sportifs de haut niveau à partir d'une pratique de masse.
- de rendre possible et performant l'adéquation sport-étude ;
- de créer un lien de solidarité et de fraternité avec les jeunes du reste du monde.
- De représenter l'Université Cheikh Anta DIOP à l'étranger, dans les instances internationales et les compétitions la concernant.

En cela, le DUC est administré par un comité directeur qui délègue ses pouvoirs à un bureau assisté de commissions. A sa base se situent les sections.

❖ Le Comité Directeur

Il est la structure dirigeante de l'association entre deux assemblées générales. C'est le lieu d'approfondissement et d'affinement du programme général ainsi que l'orientation de l'association. C'est aussi le lieu de coordination,

d'harmonisation, de suivi et de contrôle de l'activité générale pour atteindre des objectifs généraux fixés par l'association.

Le Comité Directeur est composé de membres élus et de membres cooptés. Sa durée de fonction est de trois ans. Les membres élus en assemblée générale proviennent des sections. Le comité directeur doit aussi présenter annuellement à l'assemblée générale un rapport d'activités et un rapport financier.

❖ **Les Sections**

Elles représentent les échelons de base du club où militent les membres actifs. C'est le lieu essentiel et privilégié des énergies créatrices des membres de l'association et le développement des activités sportives, culturelles, sociales, économiques et autres, mettant en exergue les facultés intellectuelles, psychologiques et physiques de ses membres.

-La section est investie d'une autonomie financière dans la limite des prérogatives qui lui sont imparties.

Dans ses relations générales avec le comité directeur, elle établit son budget et procède au renouvellement de son instance de direction selon ses propres modalités.

❖ **Les Activités Sportives de l'UASSU**

Elles sont multiples et se déroulent sous forme de compétitions. Elles concernent toutes les catégories (Benjamin, Cadet, Junior, Senior) aussi bien chez les filles que chez les garçons titulaires d'une licence régulière délivrée par l'UASSU.

La pratique se fait à trois niveaux du système éducatif.

- les compétitions impliquant les écoles élémentaires.
- les compétitions impliquant les établissements moyens et secondaires de tout le pays. Les championnats sont régionaux et aboutissent aux phases régionales.

- les épreuves des écoles et instituts d'enseignement supérieur, le championnat universitaire.

Pour chaque discipline pratiquée, il est organisé une phase finale devant mettre aux prises les champions désignés à chaque niveau.

Depuis l'année 1980-1981 jusqu'en 1987 toutes les finales nationales sont disputées pendant une période de 4 à 5 jours, généralement située aux vacances de Pâques, se déroulant dans une capitale régionale et connu sous le nom de Festival National du Sport Scolaire et Universitaire (FENSU). Le festival a été conçu dans le but d'amener davantage les élèves et étudiants à s'engager dans les compétitions organisées pour eux. Ainsi, il constitue une véritable fête pour notre jeunesse.

Cependant au fil des années, on assiste à un rétrécissement de l'éventail des disciplines. Ce qui se traduit par un moins grand nombre de participants.

Rappelons qu'au programme des compétitions, figurent des sports individuels et des sports collectifs dont le football, le basket-ball, le hand-ball, le volley-ball. Au niveau des sports individuels, nous avons l'athlétisme (individuel et par équipe), la natation, le tennis, la lutte et le judo.

II.8. Synthèse de la revue de littérature

Nous venons d'évoquer l'importance des activités physiques et sportives dans toutes ses formes et ses bienfaits pour l'individu.

Par ailleurs, nous avons montré leur rôle dans la société, sur le plan politique, économique, social et culturel.

Il a été également question de montrer dans cette revue de littérature l'évolution de ce phénomène dans le système éducatif en général et dans celui sénégalais en particulier.

Enfin, nous avons parlé des activités physiques et sportives à l'UCAD qui sont dominées par le sport de masse et l'UASSU. Nous n'avons pas oublié le DUC et

les différents organismes qui oeuvrent pour le développement du sport à l'université.

Chapitre III : METHODOLOGIE

La méthodologie c'est l'ensemble des moyens qui ont permis de recueillir et d'informations qui ont été nécessaires à la réalisation de cette étude.

Dans le cadre de notre étude, nous avons adopté une démarche méthodologique qui s'est appuyée sur une enquête. Cette dernière s'est basée sur un seul outil :

Le questionnaire.

III.1. Cadre de l'enquête

Le cadre de notre étude est l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Celle-ci comprend cinq facultés et écoles de formations de l'enseignement supérieur.

- Faculté des lettres et sciences humaines.
- Faculté des sciences et techniques.
- Faculté des sciences économiques et de gestion.
- Faculté des sciences juridiques et politiques.
- Faculté de médecine de pharmacie d'odonto stomatologie.

Parmi les autres structures de formations ciblées on peut noter en grande partie les écoles et instituts suivants :

L'INSEPS, l'EBAD, le CESTI, l'IFACE,

III.2. La collecte des données

Elle correspond au moment où l'on reçoit les réponses que donnent les étudiants aux questions qui leur sont posées à travers le questionnaire et qui est relative à la pratique des activités physiques et sportives à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Celle-ci a été faite au moyen d'un questionnaire fermé. Toutefois, nous avons respecté la parité entre garçons et filles en distribuant globalement 100 questionnaires.

III.3. L'administration du questionnaire fermé

Le questionnaire était exclusivement composé de questions fermées c'est-à-dire des questions dont les réponses sont définies, soit oui, soit non.

Le traitement des données

Nous avons dépouillé les réponses en regroupant celles identiques avec la méthode du pendu pour enfin faire le total et le calcul des pourcentages.

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

➤ PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS DU TABLEAU n° 1

Tableau n° 1: taux de pratiquants et non pratiquants.

Répondants Sexe	Pratiquants		Non Pratiquants		Total	
	N	%	N	%	n	%
Garçons	46	52,27	4	33,33	50	50
Filles	42	47,72	8	66,66	50	50
Total	88	100	12	100	100	100

La lecture de ce tableau montre que la majorité de nos répondants pratique des APS aussi bien chez les garçons que chez les filles. On note que 52,27% des garçons et 47,72% des filles pratiquent des APS. On constate que 66,66 des filles et 33,33 des garçons ne pratiquent pas des APS.

Le commentaire de ces résultats montre nettement que les étudiants pratiquent les APS en masse comme en témoignent les pourcentages recueillis. Cependant, une comparaison de ces résultats à ceux de Sambou (2001) montre qu'il y'a une forte augmentation de la pratique des APS chez les étudiants de (2008).

En effet, ces résultats peuvent s'expliquer peut-être par le fait que parmi nos répondants, la plupart disent pratiquer les APS en dehors des cours d'éducation physique scolaire.

D'autres facteurs liés à la pratique résulteraient du fait que les étudiants sont pour la plupart animés par le souci de lutter contre le stress provoqué par les études. Par ailleurs, on pourrait justifier cette forte aspiration à la pratique par le besoin chez les étudiants d'améliorer leur santé, mais également de maintenir leur forme physique et de lutter contre la sédentarité et la monotonie.

Cependant, le fait que la pratique des APS par les étudiants se soit considérablement accrue peut être la résultante d'une prise de conscience de plus en plus importante des bienfaits de ces activités dans toutes ces dimensions (maintien détente, loisir, compétition).

Quant à la non pratique des APS le motif principal pourrait être lié pour la plupart au manque de temps aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Les raisons de non pratique seraient-elles dues à la paresse, le manque d'intérêt et de liberté ? A cela pourrait s'ajouter le manque de prise de conscience de l'importance des APS et surtout de leurs bienfaits.

Par ailleurs, on peut noter l'insuffisance des installations sportives et de l'état vétuste des équipements qui ne favorisent pas une pratique exhaustive des APS, si on sait que l'université compte plus 50.000 étudiants répartis entre les différentes facultés, écoles et instituts.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°2

Tableau n° 2: Fréquence de la pratique selon le Sexe

Répondants	Régulièrement		Rarement		Occasionnellement		Total	
	N	%	n	%	n	%	n	%
Garçons	23	58,97	8	20,51	8	20,51	39	100
Filles	12	26,09	23	50	11	23,91	46	100
Total	35	41,17	31	36,47	19	22,35	85	100

Ce tableau révèle que 41,17% des étudiants à qui nous avons distribué le questionnaire pratiquent régulièrement des APS, contre 36,47% qui ne les pratiquent que rarement. Quant à la pratique de manière occasionnelle, elle se chiffre à 22,35%, ce pourcentage est largement inférieur à ceux obtenus au

niveau de la pratique régulière et celle faite rarement.

Le commentaire relatif à la fréquence de la pratique des APS montre que les étudiants pratiquent les APS comme en témoignent les pourcentages obtenus. On peut dire que malgré la saturation des horaires de cours, les étudiants pratiquent régulièrement les APS soit pour le maintien de leur forme physique, soit pour la compétition.

Pour la pratique de manière rare 36,47% des APS pourrait être due pour la plupart au manque de temps si on sait que le calendrier universitaire relatif aux études ne permet pas à certains étudiants de pratiquer régulièrement mais plutôt rarement comme en atteste le pourcentage.

En ce qui concerne la pratique occasionnelle, elle peut être due au manque de temps. Au regard des autres paramètres liés à la pratique, on note également que celle-ci est restée importante, car cette population n'a pas l'opportunité de pratiquer les APS ni de manière régulière ni rarement. Les quelques rares occasions qu'ils ont pour pratiquer les APS restent insignifiantes.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°3

Tableau n° 3: but visé par la pratique

Répondants	Détente		Divertissement		Bonne Santé		Total	
	N	%	N	%	n	%	n	%
Garçons	10	21,27	14	29,78	23	48,93	47	100
Filles	10	20,40	9	18,36	30	61,22	49	100
Total	20	20,83	23	23,95	53	55,20	96	100

La lecture de ce tableau montre que la majorité de nos répondants pense que la pratique des APS peut être synonyme de bonne santé soit 55,20% parmi

lesquels 61,22% de filles. D'autres, par contre, voient en ces activités un moyen de divertissement 23,95%. Quant à la pratique en vue d'une détente, elle est de 20,83% chez les étudiants concernés.

Au regard des autres motivations liées à la pratique des APS, beaucoup d'étudiants sont animés par le souci de préserver leur santé physique et mentale par le biais des bienfaits du sport. Ceci démontre encore une fois que les étudiants sont conscients de l'importance des activités physiques dans la mesure où l'amélioration de leur santé est liée à la pratique desdites activités qui, au delà de leurs vertus thérapeutiques, luttent contre le stress qui résulte des études. Quant à la pratique en vue d'un divertissement, elle semble être liée aux activités auxquelles s'adonnent les étudiants d'une part pour se recréer après s'être débarrassés de leurs obligations pédagogiques, d'autre part parce que le divertissement permet de lutter contre la paresse mais également de meubler le temps. A travers la pratique sportive, certains étudiants se font beaucoup d'amis et y tissent d'importantes relations.

Quant à la détente, elle est le fait des étudiants qui, non seulement cherchent dans ces activités physiques et sportives un moyen de refuge, mais également un moyen d'occuper leur temps libre. Ceci peut se comprendre dans la mesure où la vie estudiantine est souvent marquée par une monotonie insupportable, surtout pour les étudiants dont l'emploi du temps n'est pas chargé.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°4

Tableau n° 4: type de pratique selon le Sexe

Répondants	Loisir		Maintien		Compétition		Total	
	N	%	N	%	n	%	n	%
Garçons	12	25,53	25	53,19	10	21,27	47	100
Filles	15	30,61	23	46,93	11	22,44	49	100
Total	27	28,12	48	50	21	21,89	96	100

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°4

La lecture du tableau IV relatif à l'orientation de la pratique des APS montre que l'écrasante majorité de nos répondants 50% pratiquent des APS pour maintenir leur forme physique. Pour le loisir, on note que 28,12% soit un peu plus de la moitié de ceux qui ont opté pour le maintien. Quant à la pratique compétitive on a un pourcentage faible qui se chiffre à 21,89%. Cependant, si au niveau du loisir les filles dominent avec 30,61%, pour ce qui est du maintien de la forme physique, les garçons sont plus nombreux 53,19%.

Comme nous l'avons constaté, le tableau relatif à l'orientation de la pratique montre que les étudiants, dans leur majorité, s'intéressent à la pratique des APS de toute nature. Cette situation est d'une part la résultante d'une prise de conscience par rapport aux bienfaits des APS dans toutes leurs dimensions.

Celles-ci constituent un remède efficace pour lutter contre la sédentarité mais également pour prévenir certaines maladies. Par ailleurs, elles permettent d'avoir un meilleur équilibre physique, psychologique et émotionnel. Cependant, la négligence du sport de compétition aussi bien par les filles que par les garçons, pourrait s'expliquer par le manque de temps pour les entraînements. Pour des compétitions comme l'UASSU ou le championnat par exemple, il est nécessaire d'avoir un bon niveau physique et technique. Ces exigences, pour la

plupart, sont incompatibles avec le calendrier très chargé des études supérieures. Cependant, le manque de temps pour la compétition pourrait également expliquer la non participation d'étudiants aux équipes du DUC dont une des exigences majeures sont les déplacements réguliers dans les différents coins du pays.

Tableau n°5: cadre de la selon le sexe

Cadre de la Pratique	UASSU		Championnat Universitaire		Sport Civil		Total	
	N	%	N	%	N	%	n	%
Garçons	9	18,36	10	20,40	30	61,22	49	100
Filles	2	14,28	3	21,42	9	64,28	14	100
Total	11	17,46	13	20,63	39	61,90	63	100

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°5

Ce tableau montre que la majorité des étudiants à qui nous avons distribué le questionnaire a choisi d'évoluer dans les différents cadres de la pratique des APS. Cependant, on note que le sport civil est l'activité la plus pratiquée avec un pourcentage de 61,90%. Quant au championnat universitaire, il représente 20,63%. Concernant l'UASSU on note qu'il est moins pratiqué 17,46%.

Le constat fait par rapport au cadre de la pratique montre nettement la suprématie du sport civil qui domine largement par rapport au championnat universitaire et l'UASSU. Cette situation résulte du fait que la plupart de nos répondants pratiquaient des APS en dehors du cadre scolaire et universitaire. Ceci s'explique d'une part par l'existence de compétitions comme le championnat populaire plus connu sous le nom de « Navétanes » qui, au fil des années, a pris des dimensions importantes dans la configuration du sport au

Sénégal. Elles ont lieu à une période où tous les étudiants sont libres, c'est-à-dire les vacances.

Quant au championnat universitaire, le faible taux peut être d'une part dû au manque de temps. D'autre part, on peut penser que le manque d'intérêt pousse les étudiants à ne pas s'adonner à ce genre de pratiques.

Ce faible taux de participation des étudiants dans le championnat universitaire trouve son explication par le fait que cette compétition est très relevée car elle confronte des étudiants issus d'universités différentes de la sous région ouest africaine.

Quant à l'UASSU, elle bat de l'aile du fait du manque de temps qui reste le motif principal. Ceci relève d'une part d'une programmation inadéquate des compétitions avec les emplois du temps qui prévoient des cours les mercredi soir, d'où le non respect des instructions officielles en ce qui concerne l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires de l'enseignement moyen, secondaire et supérieur.

Tableau n° 6: niveau de satisfaction selon sexe

Répondants	Très Satisfaisants		Peu Satisfaisants		Vétustes		Total	
	N	%	N	%	N	%	n	%
Sexe								
Garçons	5	10,63	10	21,27	32	68,08	47	100
Filles	3	7,14	10	23,80	29	69,04	42	100
Total	8	8,98	20	22,47	61	68,53	89	100

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°6

La lecture de ce tableau montre nettement que la majorité des étudiants jugent que les infrastructures sont vétustes soit 68,53% tous les deux sexes confondus soient 69,04% des filles et 68,08% des garçons. Contre 22,47% qui attestent

qu'elles sont peu satisfaisantes. Quant aux 8,98% restants, ils ont jugé très satisfaisantes les installations.

Le commentaire de ce tableau fait état d'une vétusté des infrastructures. Ceci, combiné à leur insuffisance, peut d'une manière ou d'une autre, affaiblir le pourcentage de participants car, avec un nombre pléthorique d'étudiants, l'université ne dispose que d'un terrain de football réglementaire et d'un terrain de basket-ball. Quant aux autres disciplines, elles sont presque inexistantes.

Cependant, des dispositions spécifiques de réaménagement des infrastructures s'imposent pour améliorer les conditions de la pratique afin de permettre aux étudiants de mieux allier sport et étude. Il serait également nécessaire de leurs offrir des conditions convenables à leurs pratiques sportives.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°7

Tableau n°7: réponses des étudiants à la question relative à l'aménagement des horaires en faveur des compétitions sportives.

Répondants	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	n	%
Sexe						
Garçons	40	88,88	5	11,11	45	100
Filles	41	87,23	6	12,76	47	100
Total	81	88,04	11	11,95	92	100

L'examen du tableau relatif à l'aménagement des horaires en faveur des compétitions sportives montre que l'écrasante majorité est favorable à cet aménagement soit 88,04%. Contre 11,95% qui ne sont pas d'avis qu'on réaménage les horaires pour une pratique beaucoup plus importante des APS.

Comme nous avons pu le constater, les étudiants sont tout à fait favorables à un

aménagement des horaires en vue d'une plus grande pratique des APS. Bien que l'Université soit connue pour être le creuset du savoir, les étudiants, en dehors de cette formation à vocation intellectuelle, veulent donner une place au sport à l'UCAD.

Cependant, la répartition des heures de cours telle que conçue ne favorise pas une pratique sportive dans la mesure où les emplois du temps sont trop chargés malgré l'appel lancé aux autorités universitaires face à ce dilemme. Pour ceux qui sont défavorables à l'aménagement des horaires le pourcentage est faible. Cette frange correspondrait peut être aux étudiants qui ne sont pas logés et qui n'ont pas le temps de s'activer dans la pratique des APS car le temps qu'ils mettent pour rallier leur domicile ne leur permet pas de les pratiquer.

A ceux là s'ajouteraient les étudiants non sportifs qui croient peut être que les matières intellectuelles sont incompatibles à la pratique des APS.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°8

Tableau n° 8: type de sport collectif pratique selon le sexe

Sexe	Garçons		Filles		Total	
	N	%	n	%	N	%
Sports collectifs						
Football	35	59,32	10	45,45	45	55,56
Basketball	10	16,95	5	22,73	15	18,52
Handball	9	15,25	5	22,73	14	17,28
Volley – Ball	5	8,47	2	9,09	7	8,64
Total	59	100	22	100	81	100

Ce tableau montre que 55,56% des nos répondants pratiquent le football, contre 18,52% qui pratiquent le basket. Quant au hand-ball 17,28% est pratiqué mais pas massivement et le volley-ball ferme la marche avec 8,64%. Le football est le

sport collectif le plus pratiqué.

Les résultats montrent la prédominance du football qui est pratiqué par l'écrasante majorité des étudiants tous sexes confondus. Ceci prouve encore une fois l'idée selon laquelle il est le sport roi du fait de sa popularité. Cela ne nous surprend guère car il représente la principale activité de loisir des jeunes.

Cependant, l'Université Cheikh Anta Diop ne possède en son sein qu'un terrain de football réglementaire en dehors de celui de l'Ecole Supérieure Polytechnique qui est presque impraticable du fait de son état latéritique. Cette suprématie s'explique également au niveau du spectacle du football qui draine des foules impressionnantes.

Quant au basket, avec 18,52% il est pratiqué mais ne semble pas connaître un grand engouement car le manque d'infrastructures relatives à cette discipline peut être à l'origine de ce faible pourcentage.

De manière globale on peut dire que le basket, le handball ainsi que le volley-ball ne possèdent pas assez d'espaces pour faire l'objet d'une pratique massive car la vétusté de ses installations fait que les sites réservés pour la pratique de ces activités sont accaparés et occupés par les footballeurs et autres.

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°9

Tableau n° 9 : type de sport individuel pratiqué selon le sexe

Sexe	Garçons		Filles		Total	
	N	%	n	%	n	%
Natation	10	20,00	7	25,93	17	22,08
Athlétisme	11	22,00	5	18,52	16	20,78
Arts Martiaux	10	20,00	3	11,11	13	16,88
Jogging	9	18,00	6	22,22	15	19,48
Gymnastique	8	16,00	5	18,52	13	16,88
Tennis	2	4,00	1	3,70	3	3,90
Total	50	100,00	27	100,00	77	100,00

La lecture faite par rapport ce tableau révèle que la natation 22,08% et l'athlétisme 20,78% sont les sports individuels les plus pratiqués, suivi du jogging 19,48%. Quant aux arts martiaux et la gymnastique ils ont le même pourcentage 16,88%, sans oublier le tennis qui ferme la marche avec seulement 3,90%.

Le commentaire des résultats relatifs aux sports individuels pratiqués par les étudiants montre que les pourcentages sont faibles comparés à ceux des sports collectifs qui sont plus représentatifs à l'échelle universitaire.

La faiblesse du taux d'étudiants s'adonnant à la pratique des sports individuels pourrait s'expliquer par le fait que pour certains sports comme l'athlétisme il n'y a pas de pistes. La plupart des étudiants qui pratiquent cette activité le font au stade Léopold Sédar Senghor ou au stade Iba Mar Diop qui possède des pistes d'athlétisme. Concernant la gymnastique, il n'y pas de salles pour sa pratique.

De ce fait les quelques rares pratiquants le font lors des cours d'animation sous l'égide des étudiants de l'INSEPS.

Le jogging, à l'image des autres sports est pratiqué en masse, mais le seul lieu de prédilection de cette pratique reste l'enceinte de l'université surtout dans le stade qui chaque après midi refuse du monde du fait de la ruée vers ce lieu mythique du sport universitaire.

A propos du tennis, il est très faiblement pratiqué du fait que sa pratique exige des règles. Sa pratique nécessite un certain nombre de dispositifs car les matériels sont onéreux de même que les accessoires. On peut noter également le manque d'infrastructures qui est le principal motif de sa non pratique.

C'est la même situation qui prévaut pour la pratique de la natation car l'université ne dispose pas de piscine pour la pratique de cette activité. Les pratiquants de cette activité se rabattent sur la piscine Olympique pour s'initier à la natation. D'autres étudiants vont au niveau des plages de Terrou-bi ou au *Magic Land pour participer aux cours de natation dispensés par les étudiants de l'INSEPS.*

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°10

Tableau n° 10: Relatif au lieu de Pratique Selon le sexe
--

Lieux de pratique	Terrains		Salles		Total	
	N	%	n	%	n	%
Répondants						
Garçons	35	76,08	11	23,92	46	100
Filles	28	65,11	15	34,88	43	100
Total	63	70,78	26	29,21	89	100

Les résultats de ce tableau montrent que 70,78% de nos répondants pratiquent des APS sur les terrains. Parmi cette population on note 76,08% des garçons. Pour la pratique en salle, le pourcentage s'élève à 29,21% avec une légère prédominance des filles 34,88%.

Le commentaire de ce tableau révèle que la plupart des étudiants ont choisi de pratiquer des APS sur les terrains. Cette situation résulte du fait que les étudiants sont conscients des bienfaits de la pratique malgré l'insuffisance des installations sportives car il n'existe qu'un seul terrain de football qui est dans un état de délabrement très avancé. Quant aux autres espaces de pratique, ils restent presque inexistantes.

Les pratiques en salle sont le fait des sports de combat en général, mais également des sports comme la gymnastique qui n'est pas développée, faute d'infrastructures adéquates.

Tableau n° 11: Relatif au lieu de pratique

Lieux de pratique	En dehors de l'UCAD		Au niveau de l'UCAD		Total	
	N	%	n	%	N	%
Répondants						
Garçons	20	44,44	25	55,56	45	100
Filles	12	30	28	70	40	100
Total	32	37,64	53	62,35	85	100

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DU TABLEAU n°11

A partir de ce tableau, nous constatons que 62,35% des étudiants à qui nous avons donné le questionnaire pratiquent les APS dans l'Université, contre 37,64% qui le font hors de l'université. Ces pourcentages montrent également que les filles qui pratiquent les APS à l'UCAD représentent un taux

encourageant. Par ailleurs, la pratique en dehors de l'UCAD est dominée par les garçons 44,44%.

Ce tableau montre l'importance que les étudiants accordent à la pratique des APS aussi bien au sein de l'UCAD qu'en dehors comme en témoignent les résultats obtenus. Il semble que c'est le manque d'infrastructures et d'espaces qui font peut être migré les étudiants vers d'autres lieux de pratiques.

CONCLUSION :

Notre objectif était dans cette recherche de savoir si les étudiants des différentes facultés et écoles et instituts de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar garçons et filles pratiquaient des activités physiques et sportives.

Pour mener à bien notre étude, nous avons élaboré un questionnaire que nous avons administré aux étudiants que nous avons trouvé dans le campus universitaire.

Globalement, les résultats montrent que les étudiants pratiquaient en masse les APS mais pas de manière régulière. Entre autres motivations liées à la pratique desdites activités, nos répondants soulignent d'une part l'amélioration et le maintien de leur forme physique et la recherche d'une bonne santé.

D'autre part, l'accent est mis sur le loisir et la recherche de performance dans les différentes compétitions (UASSU, championnat universitaire, sport civil).

En revanche la non pratique des APS pour la plupart des étudiants concernés se justifie d'une part par un manque de temps du au calendrier trop chargé et d'autre part à l'insuffisance des installations sportives.

Par ailleurs pour la pratique des sports collectifs, les résultats ont montré que la majorité de nos répondants a orienté leur pratique vers le football.

Quant au basket et le handball, ils sont plus ou moins pratiqués.

Concernant les sports individuels à l'exception du tennis les autres sont pratiqués, mais les pourcentages restent faibles.

Cependant, soucieux de l'importance et des bienfaits reconnus aux APS surtout dans la lutte contre le stress résultant de l'âpreté des études, les étudiants dans leur majorité ont opté pour un aménagement des horaires pour permettre une pratique plus importante des APS.

Ainsi l'accent est mis sur l'importance des APS en tant que facteur essentiel pour le développement intellectuel des étudiants, car contribuant à leur épanouissement. Cependant une campagne de sensibilisation doit être menée pour imprégner les étudiants sur les instructions officielles et des avantages

desdites activités dans la mesure où elles s'inscrivent dans une dynamique de continuité depuis l'enseignement primaire, secondaire et supérieure. Elles constituent un model éducatif qui montrerait la voie d'un nouvel élan pour la société contemporaine.

Nous comptons, par le biais de ce modeste travail contribuer à la relance des APS de toute nature à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Pour cela, des mesures d'urgence s'imposent : d'abord il faudrait renforcer les capacités des étudiants en matière de sport, mais ensuite améliorer l'encadrement et les infrastructures sportives pour une meilleure adéquation sport- études

RECOMMANDATIONS :

Dans notre étude, nous avons jugé nécessaire de décliner, dans la perspective de favoriser la pratique des activités physiques et sportives, des voies et des recommandations.

De ce fait, nous avons dégagé des axes stratégiques, et les orientations suivantes :

À l'endroit des autorités universitaires, quelles prennent en compte le décret numéro 73-896 du 1 octobre 1973 stipulant l'intégration des APS dans l'enseignement supérieur.

-élever le niveau de la pratique du sport à l'échelle universitaire.

-engendrer une dynamique de coresponsabilités et d'implication plus effective par rapport au sport scolaire et à l'UASSU, entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère des sports et les sponsors.

-trouver l'encadrement de l'UASSU au niveau scolaire et universitaire pour faciliter les rencontres en libérant les mercredi après-midi.

Aménager des espaces d'évolution pour le sport de masse et de compétition.

-Préparer et participer efficacement à la haute compétition internationale et aux différents championnats universitaires.

-améliorer les conditions de la pratique sportive pour permettre à l'étudiant athlète de haut niveau et l'aider à mieux allier le sport et les études. Il serait nécessaire de leur offrir des conditions convenables de pratique sportive.

-définir un statut qui tient compte des facteurs, techniques, physiologiques, psychologiques nous semble être une nécessité, si nous voulons faire de nos universités un lieu de recrutement de notre élite sportive.

-définir une politique cohérente de prise en charge du sportif scolaire et universitaire par l'aménagement d'une grille horaire et par une amélioration d'infrastructures et l'acquisition de matériels didactiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Arnaud et Broyer G. (1985). La psychopédagogie des APS, Edition vigot, Paris.
- Bouet. M, (1968). Significations du sport, paris, Edition universitaire.
- Brohm, J M, (1976). Sociologie politique du sport. Edition universitaire.
- Cruise B (1996). A quoi servent l'éducation physique et le sport. Dossier EPS n°29. Edition revue EPS.
- Diène Jean Michel Thialaw (2003). Attitude perception des compétences et du comportement d'élèves en EPS (cas de la région de Dakar).
- Diène Joseph François Bougue (2003). Attitude, perception des compétences et des comportements d'élèves à l'égard des cours d'EPS (cas département de Dakar).
- Diouf Abdoulaye (1995). Problématique de l'enseignement de l'EPS dans les écoles nationales supérieures de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Dumazedier Joffre (1962). Vers une civilisation des loisirs, Paris seuil.
- Guay Donald (1993). La culture sportive, Paris, PUF.
- J ET Gilbert G. (1985). The national children and youth fitness study: A summary of finding journal of physical education, Recreation and dance.
- Le boulch (1966). Vers l'éducation par le mouvement
- J. Ulman (1989). De la gymnastique aux sports modernes.
- Magnane Georges (1964). Sociologie du sport, Paris, Gallimard.
- Mbaye Robert (1998). L'EPS dans les établissements d'enseignement moyen secondaire général et technique de la région
de Dakar, Analyse et perspectives.
- Ndione Marie Hélène (2000). Niveau et nature de pratique et de non pratique des APS par les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Note de cours en histoire d'EPS de Mr Seye (2007).
- Pascal Chantelat, Michel Fodimbi, Jean Camy (1996), Anthropologie de la jeunesse sportive Edition harmattan.

Coubertin, P (1972). Pédagogie sportive, Paris, vrin.

Pociello. C (1981). Sports et sociétés, Paris, Edition, vigot.

Sambou Emile Siakoudj (2001). Niveau, nature et raisons de pratique et de non pratique des APS par les étudiants de l'université Gaston Berger de Saint Louis.

Wane Cheikh Tidiane (2000). Le développement actuel des APS : signification et opportunités pour la formation et l'insertion professionnelle des professeurs sortants de l'INSEPS

Questionnaire

1) Pratiquez-vous le sport ?

Oui

Non

2) Le faites-vous ?

Régulièrement

Rarement

Occasionnellement

3) Selon vous le sport est synonyme de :

Détente

Divertissement

Bonne santé

4) Dans quel domaine pratiquez-vous ces activités ?

Loisir

Maintien

Compétition

5) Si vous évoluez dans le domaine de la compétition dans quel cadre le faites-vous ?

UASSU

Championnat universitaire

Sport civil

6) Comment trouvez-vous les résultats de votre pratique ?

Très satisfaisants

Peu satisfaisants

Pas du tout satisfaisants

7) Souhaiteriez-vous un aménagement des horaires pour permettre une pratique sportive ?

Oui

Non

8) Parmi les sports collectifs ci-après le(s) quel(s) pratiquez-vous ?

Football

Basket

Handball

Volley-ball

9) Parmi les individuels ci-dessous le(s) quels pratiquez-vous ?

Athlétisme

Arts martiaux

Gymnastique

Natation

Jogging

Tennis

10) Quelles infrastructures utilisez-vous ?

Terrains

Salles

12) Pratiquez-vous des APS dans l'espace universitaire ou en dehors

Dans l'espace universitaire

En dehors